

**AVEZ-VOUS L'IMPRESSION
D'ÊTRE AUSSI BIEN
ORGANISÉS ET SYNDIQUÉS
QUE VOS PATRONS ?**

**PENSEZ-VOUS QUE
LE RAPPORT DE FORCE
SOIT EN VOTRE FAVEUR ?**

**AVEZ-VOUS L'IMPRESSION
D'ÊTRE RÉMUNÉRÉ À LA
HAUTEUR DE CE QUE VOUS
APPORTEZ À L'ENTREPRISE ?**

NON ?

**ALORS QU'ATTENDEZ-VOUS
POUR NOUS REJOINDRE ?**

POINT IMPORTANT !

**Si vous vous syndiquez, les
seules personnes à en être
avisées seront vous-même,
la CFE-CGC et les
personnes à qui vous
choisirez d'en parler**



www.cfecgcareva.com

CFE-CGC AREVA

Contacts : _____
Téléphone : _____
EMail : _____

**Se
syndiquer,
pour gagner
ensemble !**

CFE-CGC AREVA



**JE SUIS BIEN
DANS MA SOCIETE !
POURQUOI
ME SYNDIQUER ?**

**Se syndiquer,
c'est défendre son métier
et s'investir dans l'avenir
de son entreprise**

**Aujourd'hui l'individualisme prime
mais l'évolution de la société est
rapide et la réponse à apporter à
cette mutation ne peut être que
collective.**

**Se syndiquer permet de négocier des
accords pour aboutir à une
amélioration durable des conditions
de travail (conventions collectives,
durée du travail, retraite,
participation, congés payés, ...)**

**La couverture sociale en vigueur qui
semble évidente à tous les salariés a
été initiée grâce aux actions
syndicales de nos prédécesseurs et
leur maintien passe par l'action
syndicale présente.**

**Pourquoi les syndicats sont décriés
par certains médias ?
Parce que La défense des salariés
n'est pas leur cœur de métier !
Au chapitre des idées reçues,
la CFE-CGC n'est pas uniquement
un syndicat pour les cadres
et les agents de maîtrise.**

Se syndiquer : prendre son avenir en main

**Chaque syndiqué CFE-CGC participe à la vie
de son entreprise, à sa façon et à sa
mesure :**

- ⇒ En participant à la vie de la section
syndicale,
- ⇒ En soutenant le syndicat par son
adhésion.

Il peut également s'investir :

- ⇒ En intégrant une ou plusieurs
commissions du CE,
- ⇒ En se présentant aux élections
professionnelles,
- ⇒ En étant Représentant syndical
auprès du CE ou du CHSCT.

**Une section syndicale active
constitue un véritable contre
pouvoir.**

**La section syndicale est un lieu
privilegié d'information sur
l'entreprise, son environnement
social et économique**

**Une remise en cause de tel ou tel
accord semble d'actualité ?
Laissez-vous les autres décider à
votre place et subirez-vous les
modifications sans réagir ?
Ou
Préférez-vous exprimer vos idées ?**

**L'action syndicale
est-elle d'actualité ?
OUI
Et pour preuve :**

**Les entreprises sont les premières à
être syndiquées !!! Dans chaque
branche professionnelle ils se
réunissent afin de préparer les
négociations ou décider d'une politique
commune, par exemple salariale ...**

**Ils s'organisent également
au plan national au sein du
MEDEF qui regroupe la majorité
des syndicats patronaux !**

**Les fréquentes remises en cause des
acquis sociaux sont le résultat de
leurs cogitations !**

**Ils se concertent au niveau
international où les "grands de ce
monde" se retrouvent afin de
décider d'une stratégie et par
conséquent de l'avenir de millions
de salariés.....**